

Qualit@lim

Qualité des céréales pour l'alimentation animale : **Blé tendre**

N°63
Octobre 2022

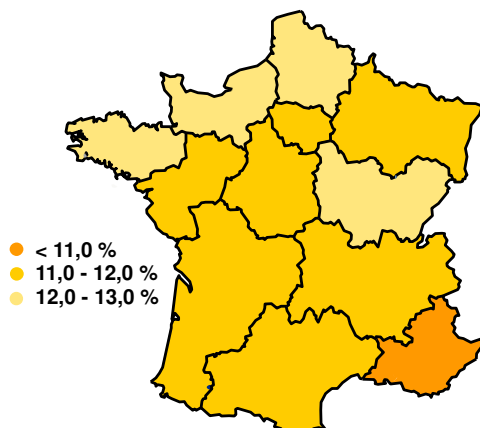
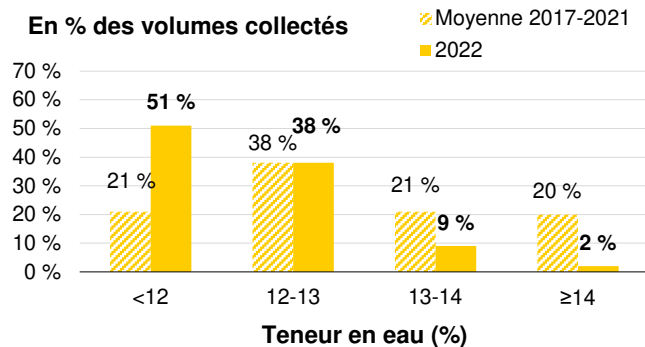
La récolte de blé tendre 2022 : Quantité et qualité maintenues pour l'alimentation animale malgré les excès du climat

La campagne de culture 2021-2022 a été marquée par un stress hydrique important au printemps, accompagné par des excès de chaleur. Ces conditions climatiques ont généré une grande disparité des rendements en fonction de la nature du sol, mais elles ont aussi permis de limiter la pression parasitaire et de récolter précocement. Ainsi, les rendements (72,1 q/ha) sont inférieurs de 0,4 % à la moyenne quinquennale. Les surfaces cultivées sont en baisse de 6 % par rapport à 2021, légèrement sous la moyenne quinquennale (- 2,6 %). La production française de blé tendre 2022 est estimée à 33,9 millions de tonnes, soit une baisse de 3,2 % par rapport à la moyenne 2017-2021 (estimation au 01/09/2022 Service de la Statistique et de la Prospective - ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire). Avec des teneurs en eau faibles, des teneurs en protéines et en amidon satisfaisantes, le blé tendre de la récolte 2022 devrait satisfaire les besoins des industries de l'alimentation animale.

Teneur en eau

La teneur en eau des grains à l'entrée des silos de collecte est de 12,0 % en moyenne. Cette valeur est inférieure à la moyenne quinquennale de 0,9 point.

89 % des volumes collectés ont une teneur en eau inférieure à 13 % et 51 % sous 12 %.

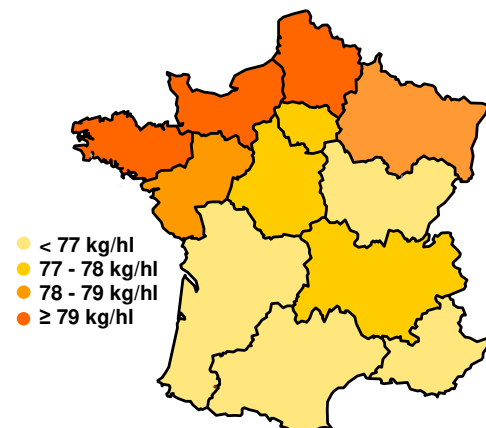
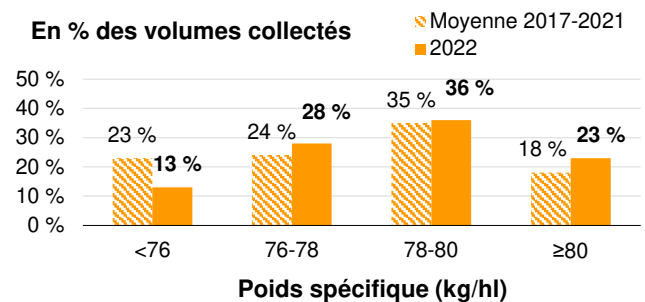


Source : FranceAgriMer / Enquête qualité collecteurs 2022

Poids spécifique

La moyenne nationale est de 78,2 kg/hl, soit 0,5 point de plus que la moyenne 2017-2021.

Du fait du temps chaud et sec du printemps et des orages localisés en fin de cycle, les PS sont variables à l'échelle du territoire. Les moyennes par région varient de 74,8 à 79,8 kg/hl. 87 % des blés dépassent le seuil de 76 kg/hl et 59 % le seuil de 78 kg/hl.



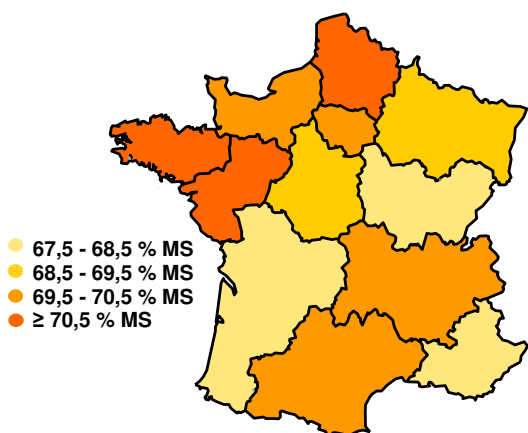
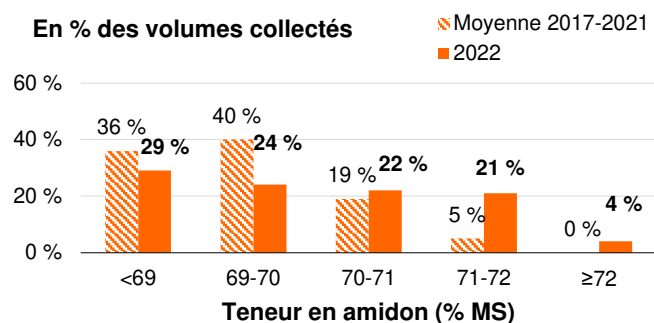
Source : FranceAgriMer / Enquête qualité collecteurs 2022



Teneur en amidon

La teneur en amidon est de 69,8 % MS en moyenne, supérieure de 0,5 point à la moyenne des cinq dernières années.

Les teneurs en amidon diffèrent selon les régions. Les valeurs moyennes varient de 67,6 à 71,4 % MS. 71 % des blés analysés présentent des valeurs supérieures à 69 % MS et 47 % au-dessus de 70 % MS.

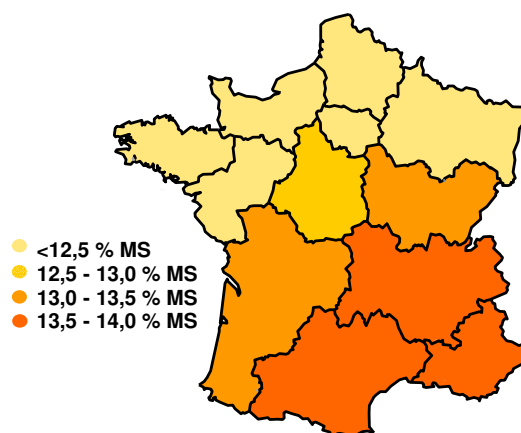
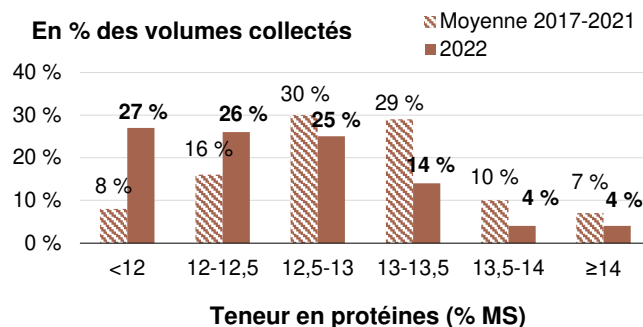


Source : FranceAgriMer / ARVALIS - Institut du végétal / Enquête qualité collecteurs 2022

Teneur en protéines

Le taux de protéines (N x 6,25) moyen, hors blés de force et biscuitiers, est de 12,4 % MS. Cette teneur est inférieure aux moyennes 2021 et quinquennale (respectivement - 0,6 et - 0,6 point).

Les moyennes régionales s'échelonnent de 11,5 à 13,9 % MS. Au total, 47 % des blés analysés affichent une teneur en protéines supérieure à 12,5 % MS.

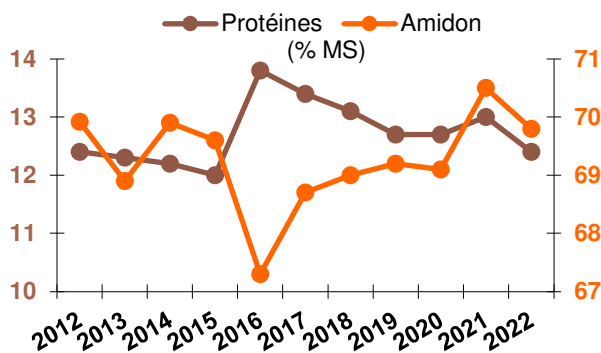


Source : FranceAgriMer / Enquête qualité collecteurs 2022

Ces résultats sont issus de l'enquête réalisée par FranceAgriMer et ARVALIS - Institut du végétal, auprès des collecteurs à l'entrée des silos. Le réseau de l'enquête est constitué de 270 silos appartenant à des coopératives ou négociants. Pendant la moisson, 471 échantillons de blé tendre standard ont été prélevés à l'entrée de ces silos par les agents de FranceAgriMer puis expédiés pour analyses aux laboratoires.

La masse à l'hectolitre est réalisée selon la norme NF EN ISO 7971-3. Les mesures des teneurs en eau, en protéines et en amidon sont réalisées sur grains entiers par spectrométrie dans le proche infrarouge (SPIR). Les analyses de teneur en eau, en protéines et de poids spécifiques ont été réalisées sous accréditation par le laboratoire de FranceAgriMer (accréditation COFRAC n°1-2112). Les analyses de teneur en amidon ont été réalisées sous accréditation par le Pôle Analytique d'ARVALIS (accréditation COFRAC n°1-0741) et le laboratoire de FranceAgriMer.

En 2020, la méthodologie a été modifiée afin d'exclure des calculs les échantillons de blé biscuitier et de blé de force. Les résultats des années antérieures ont été rétroajustés.



Source : FranceAgriMer / ARVALIS - Institut du végétal / Enquêtes qualité au champ 2012 et collecteurs 2013-2022